Image not found or type unknown

SUCCESSION un héritier déshérité, décédé, mais un fils.

Par **mesante94**, le **19/06/2014** à **12:37**

ma mère est décédé. Héritage important.

Nous étions trois enfants dont :
Christian décédé, mais reste son fils Florian.
Carole
Patrice, déshérité.

Nous serions donc deux à bénéficier de la part réservataire.

Aurons nous le meme montant d'héritage (part réservataire)

le fait que Christian
soit décédé annule t-il le fait qu'il soit déshérité, son fils prend il alors la place de son père en intégralité.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés